



POLITIQUE DISCIPLINAIRE

Camp de jour 2026

Le camp de jour de Sainte-Christine-d'Auvergne se réserve le droit d'appliquer différentes sanctions si un enfant ne respecte pas le code de vie du camp. Voici les procédures qui s'appliqueront.

Action jugée « mineure » : mauvais langage, insulte, querelle, bousculade, crise, refus de participer ou d'écouter les animateurs, etc.

1^{ère} offense: Avertissement verbal et discussion avec l'animateur.

2^e offense : Recherche de solutions concrètes avec l'animateur, retrait ou non-participation à une activité et rencontre avec le coordonnateur et appel aux parents.

3^e offense : Avis disciplinaire écrit, rencontre avec les parents et retrait pour une à trois journées.

4^e offense : Expulsion définitive du camp de jour.

Action jugée « majeure » : violence physique, bagarre, menace verbale, bris de matériel, crise de rage ou geste pouvant compromettre la sécurité des autres enfants ou animateurs, etc.

1^{ère} offense : Enfant retiré du groupe, rencontre avec l'animateur et la coordonnatrice ainsi qu'une discussion avec les parents.

Selon la gravité de l'action, la sanction peut varier entre un avis disciplinaire ou une suspension d'une à trois journées.

2^e offense : Expulsion définitive du camp de jour.*

*Suspension et expulsion : La suspension sera appliquée pour la journée du lendemain de l'intervention. L'expulsion définitive sera appliquée immédiatement après l'intervention sans remboursement.

Le camp de jour de Sainte-Christine-d'Auvergne se réserve le droit d'appliquer des frais de 5\$ par tranche de 15 minutes de retard advenant le cas où les parents ne respectent pas les heures d'ouverture du camp. Votre enfant doit **arriver entre 8h et 9h** et quitter entre **15h30 et 16h30 maximum**.

Il est important de nous confirmer le plus rapidement possible l'absence de votre enfant.

Nom de l'enfant : _____.

Signature du parent : _____.



LES CODES DU CAMP DE JOUR

Chaque enfant et chaque employé du camp sont tenus de respecter le code de vie du camp de jour.

CODE DE VIE (à lire avec votre enfant)

Afin de permettre à tous les enfants du camp de passer un bel été :

- **Amuse-toi** de façon sécuritaire pour toi et pour les autres;
- **Respecte** tous ceux et celles qui t'entourent (animatrices, coordonnatrice, autres enfants du camp de jour, etc.);
- **Écoute** l'animatrice et/ou la coordonnatrice lorsque celle-ci demande le silence;
- La **politesse** est de mise en tout temps : « s'il-vous-plaît » et « merci » sont deux mots doux et magiques à intégrer à ton vocabulaire;
- Ton **langage est soigné**; aucun blasphème n'est accepté;
- Aucun coup, injure et bataille ne sont tolérés (TOLÉRANCE ZÉRO, sous peine d'expulsion);
- Ton **sourire**, ta **bonne humeur** et ta **participation** sont les ingrédients pour une bonne journée;
- Respecte le matériel et les locaux utilisés pendant l'été

N'hésite pas à parler à ton animatrice en cas de conflits, nous pouvons t'aider à le régler.